



## CHARTRE QUALITE

Cette « Charte Qualité » exprime les engagements pris par la Direction financière ainsi que par les cellules « Finances », « Recette », « Assurances » et « Salaires » du service GEFICO de la Commune de Colfontaine.

Le Service de Gestion Financière et Comptable (GEFICO) s'engage à :

**Optimaliser la qualité des services prestés** envers leurs clients respectifs tant externes (citoyens, autorités de tutelle, divers partenaires externes privés, publics ou parapublics), qu'internes (personnel communal, conseillers et mandataires) ;

**Renforcer le caractère d'accueil, d'écoute et d'information** rapide et juste de leurs clients ;

**Conseiller** leurs clients dans tous les aspects de leurs actions en veillant au **strict respect des obligations légales et réglementaires** ;

**Optimaliser les délais** ainsi que tous les aspects du contrôle grâce à une collaboration efficace, tant avec les autres services de l'administration qu'avec le pouvoir politique, **en toute transparence** et **en assurant la continuité du service** ;

A s'inscrire dans un **processus d'amélioration continue** afin de rencontrer les attentes de leurs clients et ce, dans le contexte d'une Administration en perpétuelle évolution.

Fait à Colfontaine, le 28/07/2020

Le Directeur financier

Pascal RETIF

